

Approbation des M3C du BUT Réo
département Techniques de Commercialisation
de l'IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 25 octobre 2022

Délibération 2022/10/CFVU – 127

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

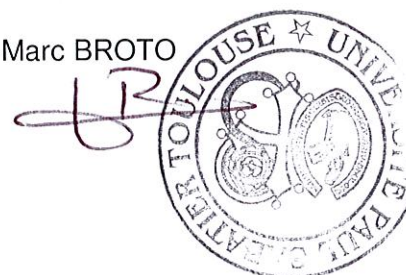
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du BUT Réo département Techniques de Commercialisation de l'IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres).

Toulouse, le 25 octobre 2022

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

